



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/62/24
1^{er} novembre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-deuxième réunion
Montréal, 29 novembre – 3 décembre 2010

PROPOSITION DE PROJET : BURUNDI

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)

PNUE/ONUDI

PROJECT EVALUATION SHEET – MULTI-YEAR PROJECTS

Burundi

(I) PROJECT TITLE	AGENCY
CFC phase out plan	UNEP, UNIDO

(II) LATEST ARTICLE 7 DATA (ODP Tonnes)			Year: 2008	
CFC: 1	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0

(III) LATEST COUNTRY PROGRAMME SECTORAL DATA (ODP Tonnes)										Year: 2008			
Substances	Aerosol	Foam	Halon	Refrigeration		Solvent	Process Agent	MDI	Lab Use	Methyl Bromide		Tobacco fluffing	Total Sector Consumption
				Manufacturing	Servicing					QPS	Non QPS		
CFC					1.								1
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA						0.							0

(IV) PROJECT DATA			2008	2009	2010	Total
Montreal Protocol Consumption Limits		CFC	8.9	8.9	0.	
Maximum Allowable Consumption (ODP Tonnes)		CFC	3.1	3.1	0.	
Project Costs (US\$)	UNEP	Project Costs	74,000.	41,000.		115,000.
		Support Costs	9,620.	5,330.		14,950.
	UNIDO	Project Costs	76,000.	53,000.		129,000.
		Support Costs	6,840.	4,770.		11,610.
Total Funds Approved in Principle (US\$)		Project Costs	150,000.	94,000.		244,000.
		Support Costs	16,460.	10,100.		26,560.
Total Funds Released by the ExCom (US\$)		Project Costs	150,000.	0.		150,000.
		Support Costs	16,460.	0.		16,460.
Total Funds Requested for Current Year (US\$)		Project Costs			94,000.	94,000.
		Support Costs			10,100.	10,100.

(V) SECRETARIAT'S RECOMMENDATION:	Blanket approval
--	------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le PNUE, au nom du gouvernement du Burundi et en qualité d'agence d'exécution principale, propose à la 62^e réunion du Comité exécutif, un rapport périodique sur la mise en œuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC. Conformément à la décision 61/5 f), le PNUE soumet également une demande de soutien financier pour la deuxième tranche, pour la somme de 94 000 \$US, à raison de 41 000 \$US plus les coûts d'appui à l'agence de 5 330 \$US pour le PNUE et de 53 000 \$US plus les coûts d'appui de 4 770 \$US pour l'ONUDI.

Contexte

2. Le Comité exécutif a approuvé, en principe, le plan de gestion de l'élimination finale du Burundi à sa 55^e réunion, pour la somme de 244 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence de 14 950 \$US pour le PNUE et de 11 610 \$US pour l'ONUDI. Le plan de gestion de l'élimination finale avait pour but d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays avant la fin de 2010. Au cours de cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé la première tranche de 150 000 \$US, plus les coûts d'appui (74 000 \$US plus les coûts d'appui de 9 620 \$US pour le PNUE et 76 000 \$US plus les coûts d'appui de 6 840 \$US pour l'ONUDI), pour la mise en œuvre du premier programme de travail.

Rapport périodique de la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale

3. Après l'approbation du plan de gestion de l'élimination finale par le Comité exécutif, le Bureau national de l'ozone a mis en œuvre plusieurs activités liées à la formation des techniciens en réfrigération et des agents de douane, et a entrepris l'achat d'outils et la préparation d'ateliers pour les techniciens d'entretien. Pendant cette période, 15 agents de douane et 18 techniciens en entretien d'équipement de réfrigération ont été formés en septembre et le rapport révèle que cinq autres ateliers de formation des techniciens en entretien d'équipement de réfrigération et d'agents de douane sont prévus pour les mois d'octobre et de novembre. Un poste de recharge en hydrocarbures et cinq appareils d'identification des frigorigènes ont été achetés. Le processus d'appel d'offres pour l'achat d'outils du volet de l'assistance technique est terminé, mais a connu des retards de mise en œuvre.

4. En date de septembre 2010, 115 071 \$US des 150 000 \$US approuvés ont été décaissés ou engagés. Le solde de 34 929 sera décaissé d'ici la fin de l'année.

Plan d'action de la deuxième tranche du plan de gestion de l'élimination finale

5. Le gouvernement du Burundi est engagé à mettre en œuvre les activités du deuxième programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale, à savoir l'achèvement de la formation des techniciens en réfrigération et des agents de douane, le renforcement complet des centres d'adaptation et la mise en œuvre du programme d'encouragement, en offrant rapidement une assistance pour recenser les bénéficiaires possibles de l'adaptation. Au cours de cette tranche, le pays poursuivra la mise en œuvre des activités de sensibilisation du public et la diffusion d'information aux parties prenantes. Le suivi et la gestion de ces activités sont prévus dans la deuxième tranche du plan de gestion de l'élimination finale.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation de 1,0 tonne PAO de CFC déclarée par le gouvernement du Burundi pour l'année 2008 en vertu de l'article 7 du Protocole est inférieure à la consommation permise de 8,9 tonnes PAO pour l'année en question. Le Burundi n'a pas encore communiqué ses données relatives à l'article 7 pour l'année 2009. Cependant, ses données sur la mise en œuvre du programme de pays font état d'une consommation de 0,37 tonne PAO de CFC en 2009. Le Secrétariat craint que le Burundi se retrouve en situation de non-conformité en 2010 malgré une consommation de 2009 conforme aux mesures de réglementation. Le PNUE a informé le Secrétariat que le gouvernement est conscient de la situation, qu'il a interdit les importations depuis le 1^{er} janvier 2010 et qu'il se sent en mesure de respecter l'échéance d'élimination des CFC de la fin de l'année.

7. La première tranche du plan de gestion de l'élimination finale du Burundi a été approuvée en juillet 2008. La mise en œuvre du projet a connu des progrès depuis cette date et les activités restantes sont en voie d'achèvement afin que le pays puisse respecter ses obligations de conformité au Protocole de Montréal.

8. En réponse aux questions sur le retard dans la formation des techniciens en entretien d'équipement de réfrigération et des agents de douane, le PNUE, en qualité d'agence d'exécution principale, a informé le Secrétariat que le retard dans la formation était largement attribuable aux changements au sein du Bureau national de l'ozone au cours de cette période, qui ont donné lieu à un long processus d'organisation de ces activités au pays. Cependant, les activités prévues au calendrier pour les mois d'octobre et de novembre devraient suffire à assurer le respect des objectifs de la première tranche. La même raison a été fournie pour justifier les retards concernant l'équipement. Les documents nécessaires ont maintenant été mis au point de façon définitive et le processus sera mis en œuvre dans les meilleurs délais possibles. Le PNUE a aussi fourni un rapport positif au sujet des activités, et leur mise en œuvre sera réalisée grâce à une excellente coordination entre les deux agences à l'œuvre au pays. La consommation de CFC au pays est demeurée sous le maximum permis précisé dans l'accord. Le Secrétariat a pris note que cette deuxième tranche est la dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale des CFC.

9. Le PNUE a soumis un plan de travail détaillé et un tableau budgétaire qui tient compte du solde des fonds de la tranche précédente et des fonds demandés à la présente réunion et présente un calendrier de décaissement détaillé pour les activités et le programme de travail de 2011. Le Secrétariat a demandé des précisions au PNUE sur la façon dont le gouvernement du Burundi prévoit maintenir une consommation nulle de CFC au cours de l'année 2010 et suivantes dans le cadre des activités proposées dans la dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale. Le PNUE a répondu que grâce à la mise en œuvre accélérée, l'achèvement des activités permettra de maintenir une consommation nulle de CFC et l'interdiction d'importer des CFC, et que la plupart des activités prévues, plus particulièrement le volet sur l'équipement, faciliteront aussi l'élimination des HCFC.

RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale au Burundi en 2009;
- b) Approuve le programme de mise en œuvre de 2011 associé à la deuxième tranche;
- c) Encourage le Burundi à assurer l'intégration des activités liées à l'élimination des HCFC dans la mise en œuvre des activités restantes du plan de gestion de l'élimination finale; et
- d) Demande au gouvernement du Burundi de soumettre, avec l'assistance du PNUE et de l'ONUDI, un rapport périodique sur la mise en œuvre du programme de travail associé à la deuxième et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale avant la 66^e réunion du Comité exécutif.

11. Le Secrétariat recommande également l'approbation générale de la deuxième tranche du plan de gestion de l'élimination finale du Burundi et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	41 000	5 330	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	53 000	4 770	ONUDI